

Service Démocratie locale

**Comité permanent de Concertation
de la Remise
Mardi 22 septembre 2009**

Destinataires : les membres du Comité

Rédacteur : Mohamed MAHIEDDINE

Présents à la réunion

- ✓ Alexis BIETTE, Maire.
- ✓ Antoinette LE BOUTEILLER, Maire-adjointe déléguée à l'Aménagement et au Patrimoine
- ✓ Alexandra ROSETTI, Maire-adjointe déléguée à l'Animation de la Ville
- ✓ Jean-Pierre DEPONDT, Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale
- ✓ Élisabeth DEVITERNE-BIETTE, Conseillère municipale déléguée à la Communication
- ✓ Philippe CHAMPENOIS, Conseiller municipal rapporteur aux Sports et à la Sécurité des ERP
- ✓ Jocelyn BEAUPEUX, Conseiller municipal
- ✓ Thierry GASTEAU, Chef de Cabinet
- ✓ Jacques DEBAILLEUL, Directeur Général des Services
- ✓ Bertille BONNAIN, Responsable du service Urbanisme et Développement économique
- ✓ Fabrice GAY, Responsable du service Communication
- ✓ Mohamed MAHIEDDINE, Responsable du service Démocratie locale
- ✓ Françoise AYRAULT, Conseillère de quartier
- ✓ Marie-Claude BROCHOT, Conseillère de quartier
- ✓ Renée-France LE GUELLEC, Conseillère de quartier
- ✓ Jean-François LHOMME, Conseiller de quartier
- ✓ Hubert GUÉVILLE, Président de l'ASL Les Campagnes
- ✓ Bernard de MAGALHAES : Président de l'ASL Les Closeraies
- ✓ Jean-Pierre PLUYAUD : Maire-adjoint de la Ville de Montigny-le-Bretonneux

Absents excusés :

- ✓ Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Circulation, aux Transports et à la Sécurité routière
- ✓ Daniel CAMY, Maire-adjoint délégué aux Affaires intérieures et à la Démarche qualité
- ✓ Martine FEY, Conseillère municipale rapporteur aux Commerces, à l'Artisanat et aux Séniors
- ✓ Pascale OLLIVIEIRO, Responsable du service Action sociale et Accueil Jeunes
- ✓ Yannick KERAUFFRET, service Jeunesse
- ✓ Joël ROULLEAU, Responsable du service des Sports
- ✓ Didier SPIRE, Président du Conseil de quartier Plan-de-l'Église, La Gravière

I – Retour sur le CPC n°1

Le premier Comité permanent de concertation a eu lieu le mardi 3 mars 2009. Il a été présenté à cette occasion :

- ✓ le processus de concertation avec les différentes instances qui l'animent,
- ✓ l'historique du projet d'aménagement des terrains dits du secteur de la Remise,
- ✓ les objectifs du projet,
- ✓ les différentes demandes qu'il y a eu pour ces terrains.
- ✓ La synthèse de cette réunion est disponible sur : <http://www.voisins78.fr/La-democratie-locale>

II – Point d'avancement du projet

1 - Le diagnostic scolaire, périscolaire et petite enfance, réalisé par l'observatoire de la Ville :

- montre que les capacités d'accueil des établissements déjà existants suffisent,
- hormis pour la crèche où il est envisagé la création d'une nouvelle structure plus grande et regroupant, en plus, le RAM et l'Atelier d'enfants sur un même site.

L'étude a été faite en prenant en compte l'urbanisation du site de la Remise suivant une fourchette comprise entre 300 et 400 logements.

2 - Les équipements sportifs :

Les équipements sportifs sont encore à ce jour à l'étude. Ils seront définis en fonction des équipements existants ou à venir sur le territoire de l'Agglomération et en fonction des besoins recensés sur la Ville Toutefois certains équipements sont souhaités tels que

- une piste de bicross,
- un pôle glisse comprenant une piste de VTT Trial, un circuit de bosses, un skate parc ainsi qu'un équipement de proximité,
- un atelier d'athlétisme.

3 - La programmation n'est pas encore arrêtée à ce jour, elle dépend :

- de l'avancée de certains projets communautaires,
- des conclusions de certaines études de besoins,
- de la superficie nécessaire pour mener à bien le projet,
- de la compatibilité des demandes d'implantation en fonction du projet d'aménagement d'ensemble de la zone.

III – La démarche ADDOU (Approche Développement Durable dans les Opérations d'Urbanisme).

Elle s'inscrit dans la volonté de création d'un équo-quartier et de mise en place d'une démarche participative. Outil méthodologique pour la définition d'un projet durable et équilibré, elle définit des objectifs environnementaux partagés et se déroule par étape.

Elle sera menée par deux bureaux d'études :

- "Territoires Sites et Cités", spécialisé dans les questions d'architecture, de programmation urbaine et de projet d'urbanisme
- "Sémaphores", spécialisé dans les questions environnementales et de concertation

IV - Présentation des ateliers thématiques

1 – Les objectifs des ateliers thématiques sont :

- de faire participer la population,
- d'explorer toutes les possibilités d'aménagement, leurs avantages et leurs inconvénients,
- de définir les principes d'aménagement.
- Aboutir à la rédaction de la charte de développement durable pour l'opération d'urbanisme de la Remise.

2 - L'organisation des ateliers thématiques :

- Le nombre des participants est limité pour permettre un travail en groupe qui débouchera sur une production collégiale à la fin de chaque atelier.
- Tous les Vicinois peuvent participer aux ateliers, y compris les représentants d'associations de toutes catégories. Toutefois, aucun élu ne sera présent à ces séances de travail.
- Des experts seront présents pour étayer la réflexion suivant la thématique de l'atelier par un exposé de leur expérience autour du développement durable.

3 - Les thématiques des ateliers :

- **Thème n°1** : Habiter demain à la Remise dans un quartier durable
- **Thème n°2** : Vivre, se divertir, consommer à la Remise dans un quartier durable
- **Thème n°3** : Imaginer la Remise de demain pour en faire un quartier durable

V – Prochaines échéances

- **Mardi 6 octobre** : réunion publique pour présenter les ateliers et s'y inscrire
- **Mardi 8 décembre** : réunion du CPC pour faire un point sur les ateliers
- **Mardi 15 décembre** : réunion de restitution des ateliers thématiques

Les ateliers thématiques se dérouleront à la Maison de la Bretonnière à partir de 20 heures aux dates suivantes :

- Atelier 1 : mardi 20 octobre
- Atelier 2 : mardi 10 novembre
- Atelier 3 : mardi 24 novembre